

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cegedim e-business lance une offre simplifiée de sa solution de dématérialisation SY by Cegedim

Dans un contexte social et économique inédit, Cegedim e-business se mobilise et crée une offre de dématérialisation disponible et opérationnelle gratuitement en 24h qui permet aux entreprises de faciliter la gestion de leurs factures

Boulogne-Billancourt, le 15 avril 2020 - Conformément à la nouvelle loi de Finances approuvée en date du 28 décembre 2019, l'État rend le recours à la facturation électronique obligatoire pour toutes les entreprises du secteur privé (BtoB) en prévoyant une généralisation de cette obligation selon un calendrier de déploiement fixé entre 2023 et 2025.

Néanmoins, la situation exceptionnelle de la crise sanitaire qui touche le monde entier, impose aux entreprises de s'adapter et de modifier leur fonctionnement notamment au niveau des démarches administratives et commerciales en ayant recours à la digitalisation dès à présent.

Par conséquent, nombre d'entre elles doivent agir rapidement et de manière agile pour maintenir la relation clients/fournisseurs et poursuivre l'émission et la réception de tous leurs documents commerciaux.

Afin d'accompagner au mieux ses clients, [Cegedim e-business](#), expert de la dématérialisation et de la digitalisation des processus BtoB en France et à l'international, s'est mobilisé pour adapter sa solution [SY by Cegedim](#), et met à disposition dès aujourd'hui une offre simplifiée pour dématérialiser les factures clients/fournisseurs.

Cette offre comprend :

- Une implémentation express chez le client en 24h
- Une mise en production gratuite
- Les 2 premiers mois d'abonnement offerts

Emilie Urbany, Directrice Produit et Innovation, explique : « Dans un contexte de télétravail généralisé, les entreprises réalisent combien la transformation numérique et, plus particulièrement la facturation électronique est désormais une nécessité immédiate. Cela permet non seulement un gain de temps, une simplification importante dans la gestion des flux commerciaux au quotidien, mais aussi l'assurance d'être toujours en mesure de garantir à ses clients et partenaires la continuité de l'activité, tout en respectant les standards du marché et la réglementation en vigueur, quelles que soient les circonstances ».

[SY by Cegedim, une solution collaborative à travers une plateforme unique](#)

De la signature des contrats, à la gestion des factures clients et fournisseurs, [SY by Cegedim](#) aide les entreprises de toutes tailles, quel que soit le secteur d'activité, dans leur stratégie de transformation digitale à travers une solution qui permet la digitalisation de bout-en-bout des flux commerciaux (signature électronique de contrats, gestion des bons de commandes), comptables (dématérialisation des factures, rapprochements), financiers et informationnels.

Couvrant plus de 64 pays à date et déjà conforme à la nouvelle directive de la loi de Finances, [SY by Cegedim](#) accompagne les entreprises dans leur transformation digitale, fondamentale dans cette période inédite.

[SY by Cegedim: une offre complète, avec des modules différenciés incluant :](#)

- [SY Flow](#) permet aux entreprises de digitaliser tous les documents de gestion et l'ensemble des processus contract-to-pay à partir d'un portail unique.
- [SY GN](#) orchestre les échanges commerciaux et fluidifie la collaboration entre les différents services de l'entreprise grâce à la signature électronique.
- [SY Data](#) permet de suivre et piloter son activité en temps réel à travers des tableaux de bord dynamiques, et utiliser les données comme vecteur d'amélioration de la performance.

